

LE CRIME (ÉCONOMIQUE) PAIE !



MICHEL SANTI, économiste, auteur de *Splendeurs et misères du libéralisme* (L'Harmattan). Blog : www.gestionsuisse.com

La justice – ou plutôt les déficiences de la justice – serait-elle sur le point de déstabiliser le système économique et financier ? N'avez-vous pas remarqué comment les responsables des petites entreprises sont impitoyablement poursuivis – parfois jusqu'au harcèlement – pendant que la justice pénale peine à trouver des justifications et des motifs légaux dès lors qu'elle doit traiter le cas des *too big to fail* (« trop gros pour mourir ») ?

Ce ne sont pourtant pas les qualifications requises par nos juristes, analystes et experts qui font défaut. L'Autorité des marchés financiers et les spécialistes du code monétaire et financier en France, comme les Attorney's Offices aux Etats-Unis, ont en effet souvent décortiqué et démêlé avec succès nombre d'affaires complexes dès lors qu'il s'agissait de crucifier le « menu fretin ». Une certitude, un constat : nous ne sommes pas tous égaux face à la justice, et les pouvoirs publics ne nous traitent pas tous pareil.

De quoi décourager les futurs créateurs d'entreprise et les petits investisseurs, car un système juridique partial – voire arbitraire – nuit fondamentalement à l'économie. Ciment de notre société, l'égalité face à la loi représente pourtant le préalable indispensable à un contexte économique et financier sain et équilibré. Dès lors que la prison n'est réservée qu'aux petits poissons et qu'à ceux qui, ma foi, « n'ont pas eu de chance », dès lors que le lien de cause à effet entre crime et punition est rompu ou même affaibli, la malfaisance et le vice sont érigés au rang de normes. Pourquoi être honnête et pourquoi se soumettre aux règles du jeu si les risques d'être mis

à l'écart s'amenuisent ? N'est-il pas compréhensible – ou tout bonnement humain – que celles et ceux qui sont tentés par le crime empruntent cette voie si la sanction n'est pas systématiquement au rendez-vous ? Avec des conséquences dévastatrices, car ceux qui respectent les lois sont incontestablement désavantagés et affaiblis dans une économie où règne la compétition féroce.

Pourquoi s'étonner, dans un tel contexte, que les intervenants et les acteurs du système modifient progressivement leurs comportements du fait du glissement du ratio « risque-récompense » ? Ce déséquilibre de la justice n'est-il pas une aubaine pour celles et ceux qui, violant les règles, sont néanmoins en mal de justification morale ? La société dans son ensemble doit dès lors s'adapter à ce nouveau paradigme qui enseigne qu'il est acceptable de transgresser la loi. Selon cette même logique imparable, les *too big to fail* sont considérés comme des *too big to jail* (« trop importants pour être emprisonnés »)...

Ce constat très perturbant qui remet en cause la confiance dans un système ne démontre-t-il pas aussi – en creux – que la protection de l'argent et des intérêts passe avant la protection des citoyens et de la société ? Ce sentiment d'impunité constitue une véritable exhortation lancée en direction des établissements (financiers et autres) et de leurs directions pour former des cartels, manipuler les cours et les prix, escroquer, et ce, au mépris de la stabilité de nos économies.

Cette clémence est souvent invoquée précisément au nom de cette stabilité économique et financière, car nos responsables sont hantés par les conséquences que pourraient avoir la mise en faillite d'une banque ou la comparution en justice d'un personnage (économique ou politique) éminent. Dès lors, à quoi bon obéir aux lois et aux réglementations si seuls les plus faibles et les moins protégés passent en jugement ?

Quand le crime est légitimé, c'est l'Etat qui perd naturellement toute légitimité. Il devient alors impossible de reconstruire le système financier sur le seul fondement qui compte et sur lequel il puisse prospérer : la confiance. ■



bernard le bars / signatures

À QUOI BON OBÉIR AUX LOIS, quand on est puissant, si seuls les plus faibles et les moins protégés passent en jugement ?

L'oubli et la honte

Le *New York Times* a publié une lettre bouleversante du Yéménite Samir Naji al-Hasan Moqbel, détenu depuis plus de onze ans à la prison de Guantanamo, ce goulag tropical oublié des habitués défenseurs des droits de l'homme. Comme 43 des 130 prisonniers sur ce bout de l'île de Cuba occupé par les Etats-Unis, le susnommé, âgé de 35 ans, est en grève de la faim depuis le 10 février. Il affirme avoir perdu plus de 15 kg. Il est nourri de force. Il écrit : « *Jamais je n'oublierai la première fois qu'ils ont fait passer un tube par mon nez pour me nourrir. Je ne peux pas décrire à quel point c'est douloureux d'être nourri de cette façon.* » Comme la plupart des prisonniers de Guantanamo, zone de non-droit institutionnalisée, Samir Naji al-Hasan Moqbel n'a jamais été jugé. Il n'a même jamais été inculpé de quoi que ce soit, car la prison où il est enfermé tel un paria est dans une zone noire du point de vue juridique. C'est ce qui avait conduit Barack Obama, lors de sa première élection, à promettre la fermeture de ce camp. Depuis, plus rien. Les grévistes de la faim risquent de finir comme Bobby Sands et les républicains irlandais que Margaret Thatcher avait laissé mourir à petit feu, sauf que, à l'époque, il y eut une mobilisation internationale. Elle se révéla vaine, certes, mais pour Guantanamo, c'est l'oubli qui est de mise – l'oubli et la honte. ■ J.D.

BILLE EN TÊTE



UN PATRIMOINE PEUT EN CACHER UN AUTRE par Jack Dion

Dans la foulée de la « journée du patrimoine » des ministres, certains ont posé une question qui se voulait iconoclaste : peut-on être riche et de gauche ? Au vu des chiffres exhibés, on peut répondre que oui. Mais la bonne question est : peut-on être de gauche et indifférent à l'injustice ? Une fois l'opération « transparence » passée, on se retrouve en effet à la case départ, avec un gouvernement qui semble tétanisé à la simple idée de toucher à un cheveu de la « finance ennemie », comme disait le candidat Hollande. Après un début de quinquennat marqué par des mesures fiscales prometteuses, on en est vite revenu à une philosophie classique jusqu'à la caricature, inspirée du principe qui classe la « compétitivité » des entreprises dans le camp du bien et le « coût du travail » dans l'empire du mal.

Le résultat se traduit par des mesures explosives : un traité européen non renégocié ; un remake de la « TVA sociale » chère à Sarkozy ; un crédit d'impôt pour les entreprises de 20 milliards d'euros ; une capitulation devant les rapaces de la spéculation déguisés en « pigeons » ; un Smic qui ne bouge pas ; une réforme bancaire accouchant d'une souris ; un accord sur la flexibilité de l'emploi inspiré par le Medef et qui permettra en certaines circonstances de travailler plus pour gagner moins ; enfin, cerise sur le gâteau, une situation économique et budgétaire qui ne cesse de se dégrader.

Pour débuts dans ce panier-repas quelques-unes des victuilles promises par le PS à ses électeurs, il faudrait avoir une grande imagination. Dans ces conditions,

il n'y avait même pas besoin de l'affaire Cahuzac pour accentuer un trouble grandissant et annonciateur de lendemains électoraux incertains.

Certains disent qu'il fallait en passer par là en raison de la gravité de la crise économique, et qu'il s'agit d'un mauvais moment à vivre pour relancer la machine, une fois enrayée la progression de la dette. Le problème, c'est que l'on n'enraye rien du tout. La croissance en

berne nourrit un chômage massif et un déficit toujours aussi important, ceci expliquant cela.

Joseph Stiglitz, prix Nobel américain d'économie, disait récemment : « *Si on peut vendre des produits*

toxiques comme la cigarette, on peut vendre des idées toxiques comme l'austérité. » C'est même l'un des rares marchés en expansion. François Hollande aime à expliquer que la France n'entre pas dans ce schéma, car elle n'applique pas les purges qui mettent la Grèce, l'Espagne ou le Portugal sens dessus dessous. Ce n'est pas faux. Reste que l'inspiration est la même, et le (non-) résultat attendu, tout aussi spectaculaire.

Il ne s'agit pas de faire comme si la dette n'existait pas et de laisser croire qu'il suffirait d'un coup de baguette magique pour l'effacer. Reste que la logique austéritaire (qu'elle soit *soft* ou *hard*) est une machine à fabriquer de l'inégalité mais aussi de l'inefficacité. *Les Echos* ont relevé que la France était frappée par une baisse de la consommation « historique ». Il serait peut-être temps d'en tirer les conséquences et de sortir de l'aveuglement pour s'essayer à une esquisse de rupture. Si les réformes radicales ont disparu du programme du PS, que reste-t-il de son patrimoine idéologique ? ■

La logique austéritaire est injuste et inefficace.